

L'apport des cartes et plans dans l'étude archéologique de la fabrique du paysage à Chambord au XIX^e siècle

Aude CROZET

69

Fondé à partir de 1521 par François I^{er}, Chambord fut conçu comme un parc de chasse royal réservé à la « petite bande » du souverain¹. Une capitainerie, créée en 1547, protégeait le gibier du braconnage et une enceinte, achevée au milieu du XVII^e siècle, devait prévenir les incursions. Traversé d'Est en Ouest par la rivière du Cosson, le parc est aujourd'hui quasiment entièrement recouvert de forêt. Mais jusqu'à la fin du XIX^e siècle, il est divisé en deux parties : au Sud une partie boisée prise sur la forêt de Boulogne, au Nord des terres agricoles et quelques bosquets. Cette organisation bipartite correspond à la nature des sols : au Nord, les alluvions récentes et le calcaire de Beauce, fertiles, favorisent les cultures, tandis qu'au Sud, les sols acides et argileux de la Sologne entravent l'implantation d'une véritable agriculture au profit de forêts et d'étangs.

Dans une étude intitulée *Un plan du parc de Chambord à la fin de l'Ancien Régime : le « rêve Polignac »* (2009), Louis Magiorani a examiné un plan du parc de Chambord, dit plan Polignac². Le fond de carte daterait du début de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, mais comporterait des retouches représentant un projet routier de 1787 imaginé par le duc de Polignac, alors gouverneur du parc de Chambord. La confrontation de ce plan avec des plans postérieurs et le terrain a permis de montrer que ce projet routier n'avait jamais vu le jour, sans doute à cause de la Révolution³. Ce plan n'est donc pas une représentation d'un état du parc à un instant T et illustre la nécessité de confronter les informations planimétriques à d'autres sources pour en vérifier la fiabilité et différencier les éléments illustrant la réalité de ceux relevant d'un projet ou de la subjectivité du producteur de la carte. Au XIX^e siècle, le parc de Chambord fait l'objet de déprédations et de spéculations⁴ : il ne connaît pas moins de trois propriétaires, deux mises sous séquestre, une souscription nationale, et deux campagnes de restauration. C'est également au cours de ce siècle qu'est mis en place le

1. Brantôme 1864, 344.

2. Archives nationales, CP/N/II/Loir-et-Cher/2/2.

3. MAGIORANI Louis, *Un plan du parc de Chambord à la fin de l'Ancien Régime : le « rêve Polignac »*, 2009.

4. CHATENET Monique, *Chambord*, Paris, Patrimoine, 2001.

parcellaire forestier, en lien avec une politique de gestion forestière systématisée du parc.

La production de cartes et de plans du parc s'est faite au rythme des achats, abandons et reprises en main du château et de son environnement. Étudier les cartes et les plans du parc produits au XIX^e siècle est intéressant à deux titres : d'une part, d'un point de vue historique, cela permet de questionner leur apport dans la compréhension du processus de conquête forestière vers la partie nord du parc⁵ ; d'autre part, d'un point de vue méthodologique, on étudie leur pertinence pour l'étude de la fabrique du paysage afin d'apporter les nuances nécessaires grâce à d'autres sources.

À partir de la description du corpus de plans et de cartes, nous aborderons dans un premier temps les apports de ces sources dans l'étude de la fabrique forestière du parc pour mettre en lumière dans un second temps les limites de ces représentations cartographiques. Nous les confronterons entre elles ou avec les sources écrites.

70

Les apports des plans du parc au XIX^e siècle

Dans le *Dictionnaire de la géographie* de Pierre George (1970), le Comité français de géographie définit le plan comme une « carte représentant une surface d'étendue suffisamment restreinte pour que sa courbure puisse être négligée et que de ce fait, l'échelle puisse être considérée comme constante ». Mais une deuxième définition le comprend, « à titre perspectif et prospectif, comme synonyme de programme d'action (sens économique) »⁶. Dans le corpus, les deux définitions sont valides : toutes les représentations planimétriques étudiées représentent une surface assez restreinte, celle de l'enceinte du parc et certaines d'entre elles ont valeur de projet. Le terme de carte s'applique en revanche au cadastre parcellaire impérial, dit ancien, et les dessins-minutes de la carte d'état-major présents dans ce corpus.

Présentation du corpus

Les huit plans généraux⁷ étudiés sont extraits d'un corpus plus vaste d'une quarantaine de représentations planimétriques couvrant une période allant de 1600 à nos jours. Examinant ici les dynamiques d'aménagements à l'échelle du domaine, nous ne traiterons pas des plans d'aménagement de zones précises du parc à très grande échelle. Bien que la plupart des plans du corpus aient une datation précise, leur contexte de production n'est pas toujours connu, sauf celles du cadastre ancien ou les dessins-minutes de la carte d'état-major. Si des rapprochements chronologiques peuvent être

5. Cet article est issu d'un travail de thèse en archéologie intitulée « Fabrique du paysage, gestion forestière et valorisation des patrimoines dans le domaine de Chambord et la forêt domaniale de Boulogne (Loir-et-Cher) », débutée en 2015, dirigée par Xavier RODIER, UMR CITERES-LAT, Université de Tours, n.p.

6. GEORGE Pierre, VERGER Fernand (dirs), *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1970.

7. Les cartes et plans sont regroupés en annexe et seront appelés par leur numéro entre parenthèses.

faits avec des événements rapportés par les archives écrites, le contexte historique ne permet pas toujours de connaître la destination des plans que l'on ne peut que déduire à partir des informations qui s'y trouvent. Si ces plans ont certaines constantes - la présence du Cosson et de ses deux canaux parallèles, du château, et du tour d'échelle⁸ (sauf pour les plans de 1820) - ils peuvent être divisés en trois grandes catégories liées à leur objectif.

| N° | Intitulé | Source | Echelle | Dimensions | Date de production | Lieu de conservation | Auteur | Medium |
|----|---|--|---------------------|------------|--------------------|--|---|--|
| 1 | Plan géométral de la Principauté de Wagram | JMB_2352 1 | - | - | 1810 | Domaine national de Chambord | Marie, architecte | Encre, lavis sur papier |
| 2 | Vue du château et plan du Domaine de Chambord dressé en vue de la vente qui se fit le 18 octobre 1820 | QB-201 (170) - FT 4 (recueil Hennin 14068) | 1/50 000 | - | 1820 | Bibliothèque nationale de France | Inconnu | Lithographie |
| 3 | Plan général du Domaine de Chambord : commune et château plus détaillé | 58 Fi 60 | 1/15 221 (calculée) | 76x62 cm | 1820 | Archives départementales du Loir-et-Cher | Inconnu ou Bourcier (régisseur) | Encre, lavis, mine de plomb sur papier |
| 4 | Cadastre ancien, arrondissement de Blois | 3/P/2/37 3/P/2/34/3 à 16 | 1/10 000 | 65x95 cm | 1819 - 1826 | Archives départementales du Loir-et-Cher | Inconnu | Encre, lavis sur papier |
| 5 | Plan du parc de Chambord | Ge D-2504 | - | - | 1835 | Bibliothèque nationale de France | Desmadryl, graveur Engelmann, imprimeur | Lithographie |
| 7 | Carte d'Etat-major (dessins-minutes) feuille 108 Blois NO et Blois NE | IGN | 1/40 000 | 50x80 cm | 1839 | | Inconnu | Encre, lavis sur papier |
| 6 | Plan général du Domaine de Chambord | Domaine national de Chambord | - | - | 1857 | Domaine national de Chambord | L. Marcellier géomètre | Lithographie |
| 8 | Aménagement des bois de Chambord | 58 Fi 4 | 1/330 000 | 55,5x32 cm | 1891 | Archives départementales du Loir-et-Cher | Louis Victor Desbois | Encre sur papier |

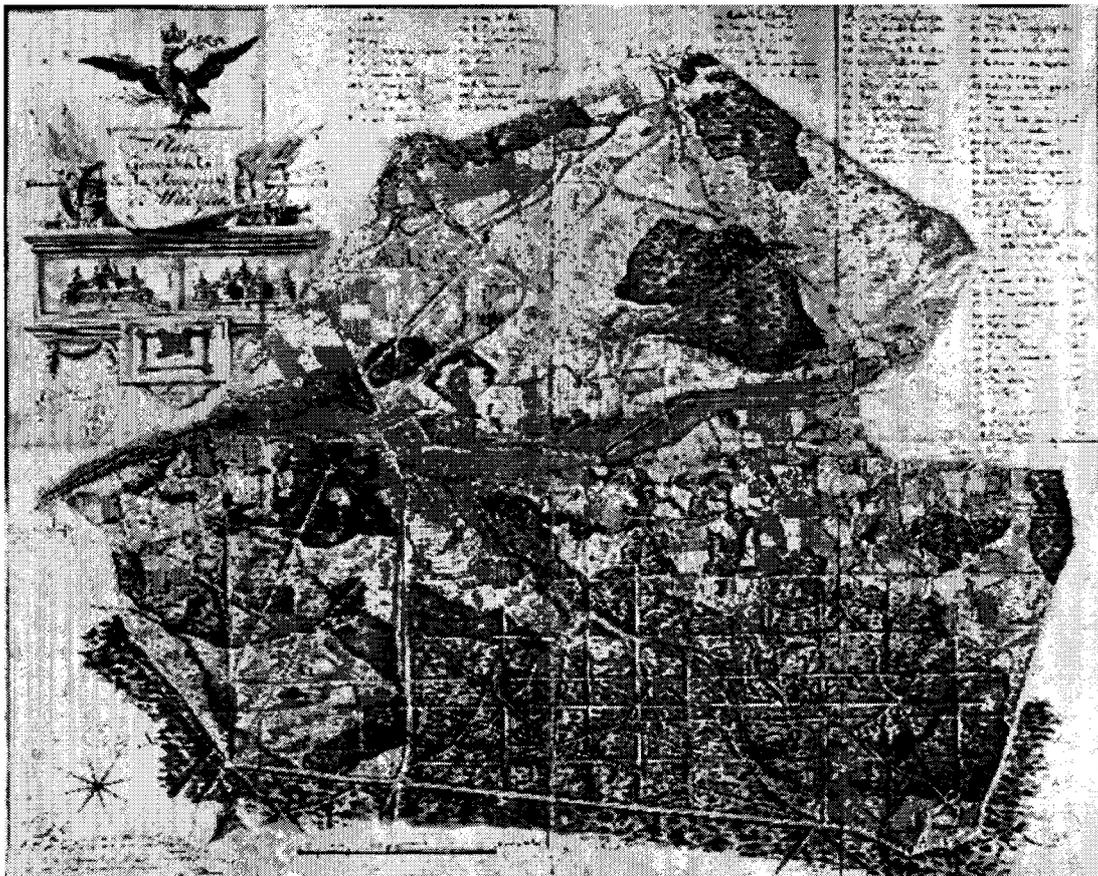
Tableau 1 : Cartes et plans du XIX^e siècle du corpus

États des lieux immobiliers

Le plan géométral de la principauté de Wagram (1) a été réalisé par l'architecte Marie au moment où Napoléon offre Chambord au maréchal Berthier à la suite de la victoire

8. Le tour d'échelle est une zone dénuée de végétation des deux côtés du mur, qui permet de le protéger des chutes fréquentes d'arbres pouvant provoquer des brèches. Ce tour d'échelle est attesté depuis le XVIII^e siècle (AN O/1/1326-104, État des ouvrages et estimations du 25 janvier 1749).

de Wagram en 1809. Les métairies en activité, supprimées ou en ruine sont listées, ainsi que les noms des étangs et des climats⁹. Ce plan est caractérisé par une végétation figurée : les zones boisées sont représentées par les parties denses et foncées, les landes par les plus claires (touffes, végétation basse) et les cultures par des stries parallèles. Les routes et chemins sont représentés indifféremment par un double trait. Le quadrillage routier dans la partie sud ne correspond pas aux parcelles forestières actuelles.



1. Plan géométral de la Principauté de Wagram. 1815.

En 1820, plusieurs plans du parc sont réalisés, dont une première représentation lithographique du parc¹⁰ (2), réalisée vraisemblablement dans le cadre de la vente du domaine par la veuve du maréchal Berthier. Sur le plan les biens immobiliers sont représentés en rouge : château, fermes, pavillons d'entrée, maisons de village. Les composantes du paysage sont également représentées : les zones boisées, le Cosson, les étangs, les terres cultivées. Là aussi, la végétation est représentée de manière

9. Canton de forêt.

10. Une édition est conservée à la Bibliothèque nationale, une autre aux archives départementales du Loir-et-Cher et une autre au Château de Chambord.

figurative. Les symboles utilisés pour la voirie montrent une certaine hiérarchie : les allées arborées aux abords du château sont figurées par des lignes en pointillés évoquant les arbres, les allées avec fossés bordiers par deux lignes parallèles et les chemins par une ligne noire. Les sections du parc, correspondant à celles du cadastre napoléonien sont délimitées par de larges traits de couleur.



73

2. Plan du domaine de Chambord dressé en vue de la vente qui se fit le 18 octobre 2018. 1820.

Occupation du sol : cadastre et topographie

Un deuxième plan de 1820 (3), certainement issu du même contexte que le premier, présente le détail de l'occupation du sol dans la commune de Chambord. Le contraste entre la représentation très figurative des abords du château (les jardins et les bosquets de la faisanderie située entre le village et le grand fossé sont représentés par des motifs végétaux) et l'absence de détail dans le reste du parc lui donne un aspect de croquis. Il pourrait s'agir d'un plan d'assemblage de sections du parc, dont les relevés ont été réalisés au moment d'un procès-verbal¹¹ avant-vente dont les feuilles sont conservées aux archives départementales du Loir-et-Cher. La partie au Nord du Cosson est caractérisée par un découpage en vastes parcelles irrégulières de culture ou de pâture et de bruyères ; une zone encadrant la rivière entre le château et le pont du Pinet à l'Est est morcelée de petites parcelles irrégulières de fermes, tandis que la partie Sud-Est

11. Daté d'octobre 1819, il nous est inconnu. Cité sur les sections du cadastre ancien.

plutôt divisée en grandes parcelles rectangulaires dont le type d'occupation du sol n'est pas précisé pour la plupart. Les bâtiments sont représentés par des polygones en rouge sombre, les étangs en lavis bleu, la voirie par des doubles traits noirs ou bruns. On peut également déduire le sens des initiales indiquant le type d'occupation des parcelles : Bru ou Bruy pour bruyères, T pour terre, P pour prairie, E pour étang, Pa pour pâture, un semis est indiqué dans les terres de Montfrait au sud-est.

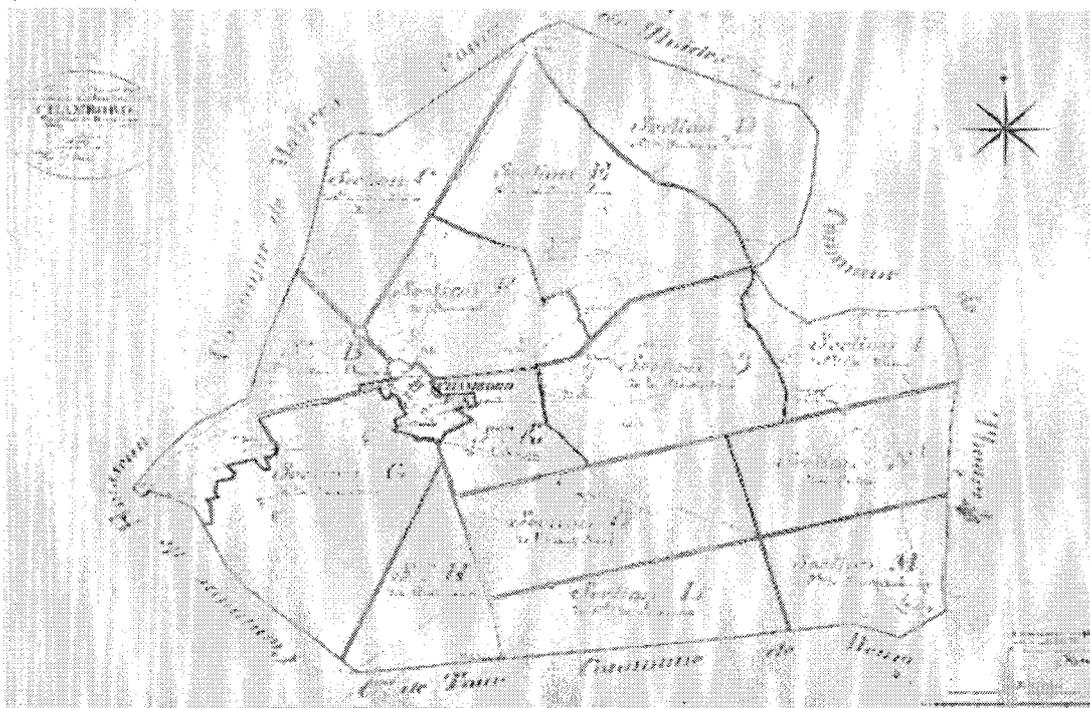


3. Plan général du Domaine de Chambord commune et château plus détaillés. 1820.

Une pépinière apparaît à l'Est. Les informations liées à la forêt sont moins transparentes : les F, peu nombreux, indiquent-ils la futaie ? Les B, des bois ou des bruyères ? Les A et Au des aulnaies ? Le découpage en sections, la codification employée pour l'occupation du sol le rapprochent du cadastre ancien.

Ce dernier (4), divisé en quatorze sections, est similaire, mais procure quelques précisions supplémentaires. Dans la partie sud, les termes « bois » ou « taillis » désignent les parties boisées. Ces dernières présentent un quadrillage en pointillé (sections D, E au Nord, M, N et une partie de la section O au Sud) évoquant un parcellaire forestier très localisé, qui prend fin aux confins des zones affermées. Le cadastre apporte des précisions sur les propriétaires des bâtiments représentés. Chaque feuille comporte une certification signée par trois experts que le plan est conforme aux sections annexées au procès-verbal de 1819. Le statut particulier de Chambord, à la fois propriété et commune, et leur réalisation au même moment peuvent expliquer la similarité formelle des deux documents.

Les dessins-minutes ont été obtenus dans une opération combinée avec le cadastre ancien¹² entre 1817 et 1866, ils montrent la même occupation du sol que le cadastre ancien. La feuille 108 Blois NE représentant la commune de Chambord porte un certificat de réception d'avril 1840. Les dessins-minutes ont pour objectif le relevé topographique de l'ensemble du territoire, et pas seulement le parc de Chambord ; cela explique également l'absence de détail dans le relevé des fermes ou de la voirie locale, mais justifie la présence d'éléments du paysage comme les étangs, le Cosson et les voies de circulation à l'échelle régionale. Malgré l'absence de parcelles (tant agricoles que forestières), les dessins-minutes indiquent la nature de l'occupation du sol à l'aide de lavis de couleur. Les lavis verts désignent la végétation, localisée en particulier dans la partie sud du parc, les aplats rosés (terres labourables) et bleu-vert (prés) sont en majorité au nord, hormis le bois du Périou et le bois de la Plante au Loup (Nord-Est).



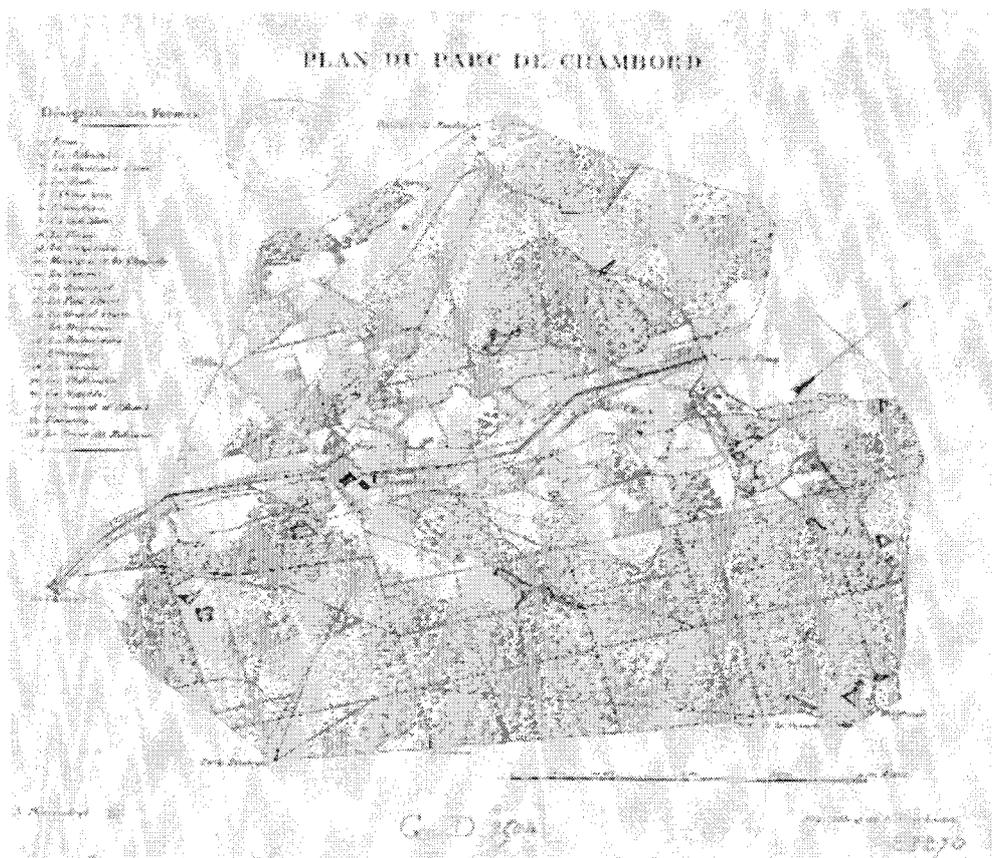
4. Cadastre parcellaire impérial. 1819-1826.

Des outils de gestion forestière

Le plan de 1835 (5) semble être une édition tardive de la lithographie de 1820, il comporte la même liste des fermes. L'auteur, Narcisse Desmadryl, n'a probablement

12. ROBERT Sandrine, Laurence COSTA (dirs), *Guide de lecture des cartes anciennes : illustrations dans le Val d'Oise et le Bassin parisien*, Paris,

fait qu'apporter quelques modifications, notamment en termes de précision des motifs végétaux et a agrandi l'échelle. Certaines emprises de fermes ont légèrement changé. Certaines zones en aplat grisâtre semblent indiquer des prairies, en particulier le long du Cosson et à la place des jardins du château. C'est le dernier plan proposant un inventaire des biens immobiliers du parc.

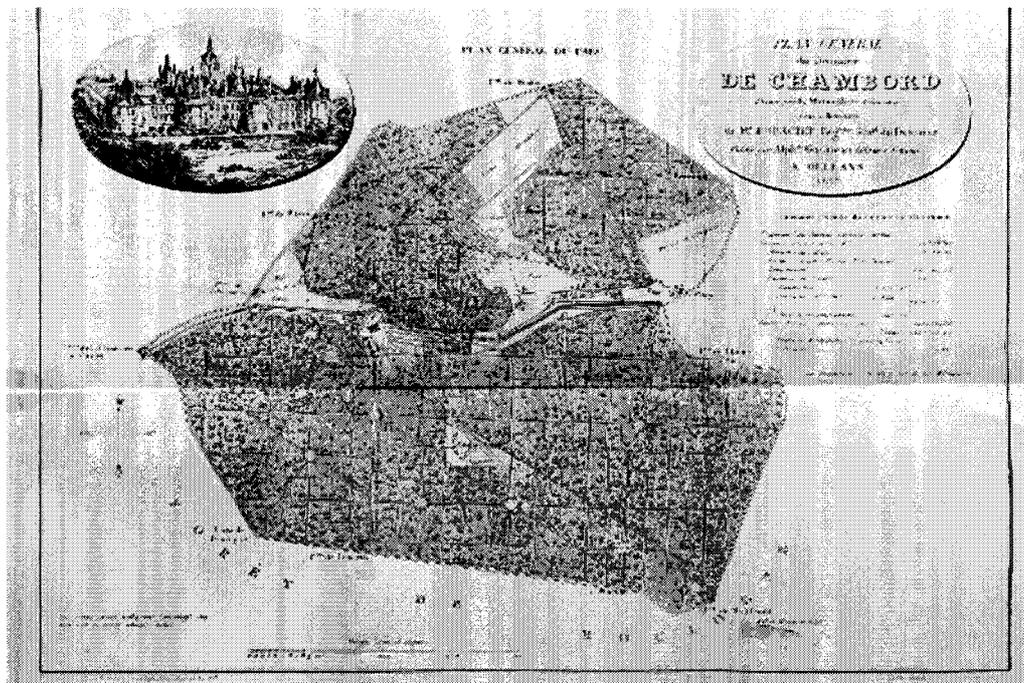


5. Plan du parc de Chambord. 1835.

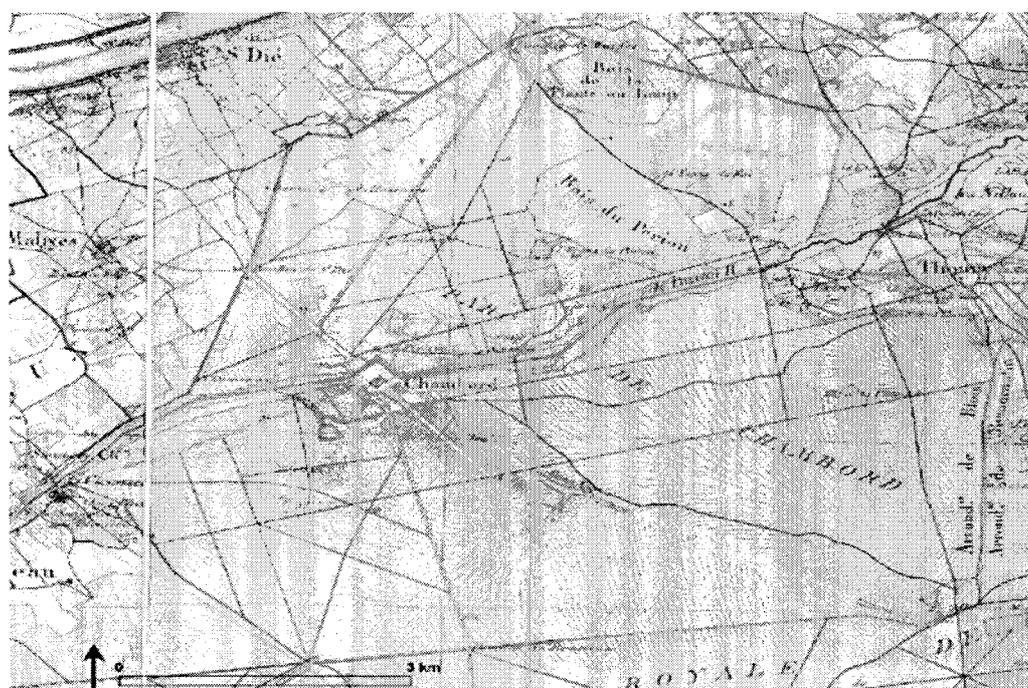
Le plan général de 1857 (6) propose un état des lieux forestier du parc, le motif de végétation sur aplat vert indiquant les zones boisées, les aplats jaunes les terres, bruyères, prés ou pâturages. Les fermes, au nombre de six, sont peu visibles. Les noms des routes, des étangs et des ronds-points sont précisés. L'ensemble du parc est divisé en parcelles quadrangulaires (ou polygonales) qui correspondent au parcellaire forestier actuel. À partir des années 1840, le comte de Chambord engage une opération de restauration du parc avec l'aide de l'intendant général Bourcier (de 1821 à 1861), qui fait réaliser ce plan, et son successeur Arnould (de 1861 à 1886)¹³. À cette époque, le parcellaire forestier, déjà observé sur certaines parties du cadastre ancien, est généralisé à l'ensemble du domaine.

13. « Révision d'aménagement forestier de la forêt domaniale de Chambord ».

Le plan de l'aménagement des bois de Chambord (8) a été dressé en 1891.

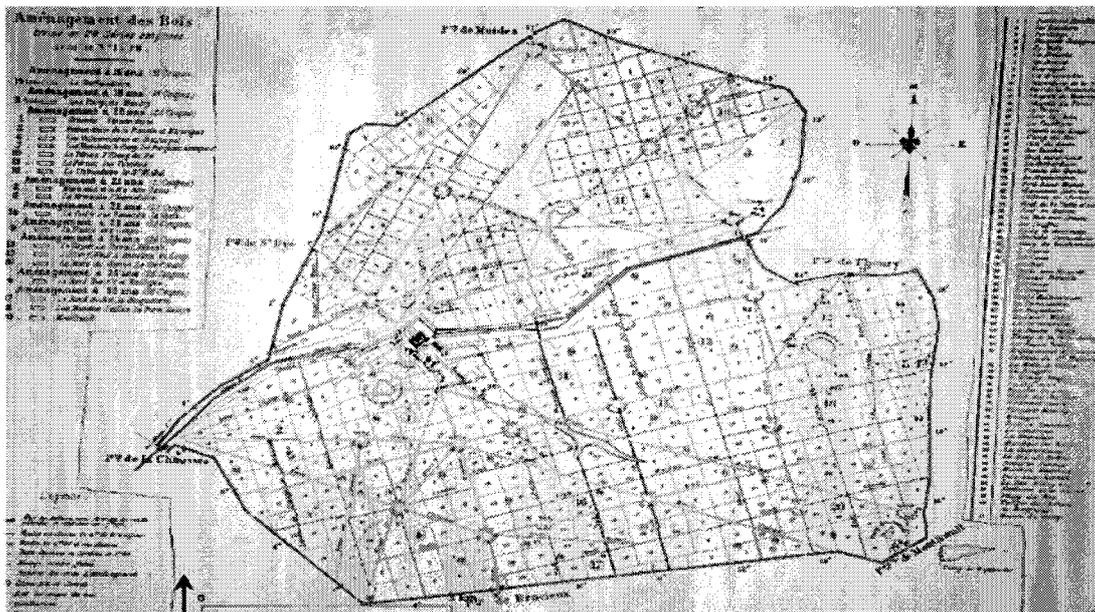


6. Plan général du domaine de Chambord. 1857.



7. Dessins-minutes de la carte d'État-major. Vers 1866.

L'ensemble du parc est divisé en parcelles qui correspondent en grande partie aux parcelles forestières actuelles. Ce plan ne comporte pas de représentation figurative de la végétation mais une liste des différents « lieux et climats » numérotés, et la légende proprement dite. Celle-ci indique le mur de clôture avec le « chemin de ronde intérieur et extérieur » (soit le tour d'échelle), différents types de routes (routes au-dessus de 4 m de largeur, en dessous de 4 m et chemins), les étangs, rivières, fossés, les séries d'aménagement, les climats, les constructions et l'occupation du sol (terres, bruyère, prairies) indépendamment de la forêt.



8. Aménagement des bois de Chambord. 1891.

Dans une colonne à gauche, une matrice est à la disposition des gestionnaires pour mettre en place l'aménagement des bois canton par canton. Ce fond de carte constitue un outil de gestion forestière reconductible dans le temps.

Les dynamiques décelées

Trois dynamiques opèrent pour la transformation du parc au cours du XIX^e siècle. Elles concernent tout d'abord la disparition de l'habitat rural présents jusque-là dans l'enceinte, puis les aménagements cynégétiques de l'Ancien Régime et enfin la progression du front forestier vers le Nord du parc. Dans le cadre de ses grands travaux à Chambord, Louis XIV avait déjà fait raser des fermes en 1710. En 1787, on en compte encore dix-sept¹⁴. Sur le plan de 1857, seules quatre fermes sont indiquées, ainsi que deux locations. Par la suite, il semble que les toponymes des métairies aient

14. Archives départementales du Loir-et-Cher, Arpentage et composition des fermes du parc, 1786, 2 A 4.

été utilisés pour désigner les climats : Le Chat, Travail Ribault, La Thibaudière... Cette première dynamique illustre un retour du parc au statut à part qu'il avait sous l'Ancien Régime : Chambord en tant que propriété l'emporte sur la commune de Chambord. La disparition des aménagements cynégétiques constitue une deuxième dynamique. Sur les plans de la fin du XVIII^e siècle comme le plan Polignac, certains aménagements spécifiques apparaissent encore, comme la faisanderie royale, à l'Ouest du château, la canardière, dans le prolongement du grand canal en amont du château et les parcs à gibier (grands enclos quadrangulaires délimités par des fossés doublés de talus). Sur le plan de 1810, les parcs à gibier sont représentés, mais pas nommés, hormis les parquets Maulny dans la partie Sud-Ouest du parc. Au cours du XIX^e siècle, ces structures disparaissent, seuls les toponymes subsistent. On retrouve l'emploi du terme « parquet » (Parquets Assegonds) ou celui de Grande Faisanderie sur le plan de 1891. Parmi les dynamiques caractéristiques de la période, la plus évidente est sans doute la conquête forestière du parc. Le plan de 1810 montre une bipartition du parc - forêt au sud, cultures au Nord – conforme à celui des plans du XVIII^e siècle¹⁵. La carte d'état-major montre que la conquête forestière vers le Nord est assez lente. Cependant, le plan de 1857, représentant pour la première fois un parcellaire forestier sur l'intégralité du parc, atteste qu'elle est en marche. Ce plan constitue un grand pas dans l'appréhension et la gestion du parc à l'époque. Le découpage en parcelles délimitées par des voies rectilignes montre une volonté de rationaliser l'espace, de faciliter le suivi des ventes de bois et des régénérations. Le plan de 1891 précise que le parc est divisé en vingt séries elles-mêmes découpées en sous-séries numérotées de 1 à 20. Ce fond de carte sert de référence pour un plan géométral dressé en 1913 par A. Florent, ancien arpenteur géomètre, sous la direction de M. le comte de Traversay gouverneur du domaine¹⁶. En fonction de l'objectif de chaque plan sont privilégiés tantôt des symboles figuratifs ou une codification plus grande et des aplats de couleurs. On remarque tout de même que ces derniers sont d'avantage employés dans les plans de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Ces solutions utiles pour représenter la gestion de l'espace, sont concomitantes avec un souci de reprise en main du parc.

Les limites des cartes et plans

Des limites techniques comme des limites de l'information cartographique

Avant l'utilisation d'un canevas géodésique, les cartes et plans présentaient la plupart du temps un graphisme proche de la peinture de paysage¹⁷. Cependant, dès le XVIII^e siècle, certaines productions cartographiques utilisent des conventions comme les

15. Il s'agit de plans conservés aux archives nationales (O/1/1034-36 du début du XVIII^e ; CP/AN/II/Loir-et-Cher/2/2 vers 1785) ou au domaine national de Chambord (plan de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, JMB_2351 1 de 1745).

16. Archives départementales du Loir-et-Cher, Plan géométral du parc de Chambord 58Fi 6.

17. PELLETIER Monique, *Cartographie de la France et du monde de la Renaissance au Siècle des lumières*, Paris, Éditions de la Bibliothèque nationale de France, coll. « Conférences et Études », 2014.

signes et des *explications* à l'instar de la carte des Cassini¹⁸. Néanmoins, l'influence de la peinture est encore souvent présente dans les représentations planimétriques du parc au début du XIX^e siècle : la végétation est figurée sur les plans de 1810, 1820 et de 1835 pour représenter la « nature du pays »¹⁹. Or, le caractère figuratif des signes de surface soulève plusieurs difficultés de compréhension des cartes. Tout d'abord, l'information peut être perturbée par des défauts techniques. Le plan de 1810 présente des couleurs trop foncées rendant difficile le repérage des numéros indiquant les métairies ou les climats. L'information cartographique doit être hiérarchisée visuellement (tailles, couleurs des symboles employés) pour être compréhensible. Sur le plan de 1835, le fourmillement des feuillages stylisés noie les chiffres se rapportant à la légende. Ensuite, l'absence de légende peut entraîner des incompréhensions et des surinterprétations. En effet, une légende donne la traduction d'éléments constitutifs du paysage d'une forme écrite à une forme symbolique. Les légendes ne sont pas systématiques jusque dans les années 1940²⁰. Sans elles, les codes éventuellement employés par l'auteur de la carte échappent au lecteur. L'auteur risque de livrer une information redondante ou, au contraire, lacunaire. Sur le plan de 1835, nous ne pouvons que déduire ce que représentent les symboles de végétation, les aplats grisâtres et les zones laissées vides ; des fossés et des chemins et certaines limites de parcelles sont représentés par le même trait noir. Enfin, le fait de privilégier la représentation figurative sur une carte, dans une optique esthétique, comporte le risque de représenter des éléments qui n'existent pas. Sur le plan de 1810, certaines zones plus claires sont parsemées d'un tapis de symboles végétaux clairsemés, rehaussés par endroits d'un lavis ocre, dont on ne sait pas s'il représente les variations topographiques ou apporte seulement une touche picturale à l'ensemble. Ce parti pris paysager n'informe pas non plus sur les différentes essences présentes ou encore sur la structure de la végétation (futaie, taillis...). La présence d'une végétation figurée à cette échelle de représentation entraîne une confusion dans la lecture du plan.

Les limites techniques liées à une cartographie proche de la peinture de paysage se retrouvent en particulier dans les plans les plus anciens du corpus. Les questions soulevées par ces difficultés de lecture nécessitent de croiser les informations.

La confrontation entre les plans du corpus révélatrice d'« anachronismes »

La représentation géométrale, adoptée au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles²¹, permet de géoréférencer les cartes et plans et de les intégrer aujourd'hui à un système d'information géographique pour les confronter les uns aux autres. Même si, nous

18. DAINVILLE François de, *Le langage des géographes : termes, signes, couleurs des cartes anciennes : 1500-1800*, Paris, 1964, p. 58.

19. *Ibid.*, p. 328.

20. ROBERT Sandrine, BOISSINOT Philippe, CHOUQUER Gérard, AUBRY Laurent (dirs), *Sources et Techniques de l'Archéogéographie*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2012, p. 38.

21. ROBERT Sandrine, Laurence COSTA (dirs), *Guide de lecture des cartes anciennes : illustrations dans le Val d'Oise et le Bassin parisien*, *op.cit.*

l'avons vu, les cartes et plans du corpus n'ont pas les mêmes objectifs, leur comparaison est possible sur certains aspects, comme la présence de fermes, ou de zones boisées. Une carte ou un plan n'a pas forcément d'ambition d'exhaustivité, mais doit tenter de représenter un aspect du territoire de manière évidente, et non sous-entendue.

Le plan de 1857 est avant tout un plan au sens prospectif du terme. La contenance générale du domaine de Chambord et notamment les anciens bois (2000 ha), les plantations et semis (2 492 ha) et le sol préparé pour plants (120 ha) sont indiqués en toutes lettres dans la marge. Mais ces éléments ne sont pas distingués graphiquement. L'absence de distinction sémiologique laisse à penser que le parc est déjà entièrement reboisé. Le calcul -à l'aide d'un système d'information géographique- de la surface des zones boisées telles qu'elles sont représentées donne 4553 ha. En particulier, la partie nord du parc est encore majoritairement un paysage ouvert sur les dessins-minutes. Le plan de 1857 représente donc à la fois des informations effectives à l'époque et un projet de d'aménagement forestier du parc.

Le plan de 1810 comprend une liste des métairies. Certaines sont indiquées « supprimées », mais sont recensées vingt-cinq ans plus tard sur le cadastre ancien et sur le plan de 1835 (voir le tableau 2). En revanche, les métairies indiquées comme réunies en 1810 semblent bien avoir fusionné en 1835 : La Hanetière et la Petite Motte sont devenues L'Annetière, Les Brosses sont réunies à La Gabillière, Les Grands et Petits Ruaudins sont appelés Les Rues aux dains. Le nombre de fermes n'a pas baissé au moment du plan de 1835 qui en présente 23, mais on n'en trouve plus que six en 1857 toutes situées dans la partie nord du parc. Elles sont toutes présentes sur le plan de 1891. La ferme de Bournigal, considérée comme la dernière ferme abandonnée²², a bien disparu sur le plan de 1857. La réduction du nombre de fermes sur les plans semble correspondre à la tendance générale observée dans les archives. Cependant, les plans ne les identifient pas toujours correctement. L'orthographe des toponymes est très variable en fonction des plans (par exemple la ferme de « Monrepos » (pour Maurepas) sur les dessins-minutes de la carte d'État-major), des archives, et même d'une page à l'autre dans l'état des lieux de 1817 examiné plus bas..

L'étude des plans, qu'ils soient des projets ou des représentations de l'état du parc à un instant T, soulève plusieurs questions : est-on sûr que l'objet représenté existe au moment de la production du plan ? L'auteur a-t-il volontairement omis certaines composantes de l'espace ? Le plan a-t-il été retouché à une date ultérieure ? Et à titre plus général, une source planimétrique, prise isolément est-elle fiable ?

Ces lacunes, anachronismes, inexactitudes font apparaître en filigrane la notion de dynamique, indissociable de la fabrique du paysage. Dans notre cas, en particulier vu le faible nombre de plans généraux datés permettant le recoupement chronologique au cours du siècle, le recours à d'autres sources peut être utile pour éclairer ces dynamiques.

22. MAGIORANI Louis, *Document final de synthèse*, Service régional de l'Archéologie du Centre-Val de Loire, 2009, p. 82.

Confrontation avec les sources écrites

Le contexte historique du parc de Chambord au XIX^e siècle explique la grande dispersion des sources écrites en fonction des sujets : château, forêt, affermagés, successions... De nombreuses sources concernent des événements qui n'ont pas d'impact sur le parc : la souscription nationale de 1821 pour offrir le parc de Chambord au petit-fils de Charles X²³, des pièces d'archives concernant le procès de l'État contre le comte de Chambord dans les années 1840²⁴, des actes notariés concernant la succession du comte²⁵. D'autres sources écrites de cette période touchent directement l'aménagement du parc comme les adjudications d'affermage de fermes lors de l'installation de la 15^e cohorte de la Légion d'Honneur de 1802 à 1809²⁶, des états des lieux ou des documents de gestion du parc comme les livrets journaliers des gardes préposés aux Eaux et Forêts et la correspondance du chancelier Lemesle pendant les années 1830.

82

Les fermes du parc

Les fermes ont été étudiées par Louis Magiorani, archéologue amateur travaillant avec le Service régional de l'archéologie, qui a prospecté le domaine pendant une vingtaine d'années. De manière générale, dès le XVII^e siècle, les bâtiments de ferme ont peu à peu disparu : les habitants les ont abandonnées car les terres étaient dévastées par le gibier, ou ils en ont été expulsés lorsque Louis XIV eut décidé de réserver le parc exclusivement à la chasse. Cependant, certaines étaient encore occupées au XIX^e siècle. En 1801, un devis prévoit de réparer quelques fermes avec les matériaux pris sur les bâtiments en ruine, certaines sont ensuite réunies en 1806 pour améliorer les rendements, tel que l'indique le plan de 1810. Les premières destructions ont lieu en 1831, le dernier abandon de ferme en 1855 (ferme de Bournigal)²⁸. Le plan de 1810 est contredit par l'état des lieux de 1817²⁹ (tableau 2). Certaines fermes supprimées sont toujours en activité, ensemencées ou habitées. En revanche, les métairies « réunies » sur le plan semblent bel et bien avoir fusionné lors du constat. Cet état des lieux confirme également les informations du cadastre napoléonien, et précise l'état immobilier du parc.

L'aménagement forestier

Les limites des forêts ne sont pas fiables sur de nombreuses cartes anciennes. Sur la carte de Cassini, elles n'ont pas fait l'objet d'une triangulation, seuls les clochers et autres points fixes du paysage ont été relevés. Il est également souvent délicat de

23. Lettres, quittances, notices aux archives départementales du Loiret ; actes constitutifs de la commission chargée de l'opération sont aux archives départementales du Loiret, série I OT 3.

24. Archives départementales du Loir-et-Cher, série Q 300 et 301.

25. En allemand, aux archives nationales d'Autriche.

26. Archives départementales du Loir-et-Cher, Série Q 295.

27. Archives départementales du Loir-et-Cher, Q 291, 1er Fructidor an 9 – 18 août 1801.

28. MAGIORANI Louis, *Document final de synthèse*, *op. cit.*

29. État des lieux du domaine rural de Chambord affermé par SAR la princesse de Wagram à M. Thomas Thornton. Archives départementales du Loir-et-Cher, CH/41/0283-5.

repérer dans les sources écrites l'emprise exacte de la forêt dans le parc : dans l'état des lieux de 1817, la végétation recensée concerne les haies « vives » ou « sèches », les plantations de peupliers récentes, les allées de tilleuls constituant des promenades, qui sont d'ailleurs comptés. Les arbres têtards (têtans) situés aux bordures des champs qui fournissent le petit bois de chauffe aux habitants font également l'objet d'une attention particulière. En somme, seuls les arbres « utiles » ou « plantés » semblent avoir de la valeur. Les très vieux « bois » du Périou ou de la Plante au loup³⁰, cités comme des repères géographiques par les experts, ne sont pas décrits.

| | Plan 1810 | Etat des lieux 1817 | Cadastre | Plan 1835 | Plan 1857 | Plan 1891 |
|------------------------|-------------|---------------------|----------|-----------|-----------|-----------|
| L'Annerie | supprimée | P | A | P | A | A |
| Bécharrière | supprimée | P | P | P | A | A |
| Bout des chênes | supprimée | A | P | A | A | A |
| Bournigal | A | A | P | P | A | A |
| Couleuvreux | supprimée | P | A | A | A | A |
| La Croupe | supprimée | P | A | A | A | A |
| La Jolivetière | supprimée | P | P | P | P | P |
| La Marche | supprimée | P | P | P | A | A |
| Maurepas | supprimée | P | P | P | A | A |
| La Notable | supprimée | P | P | P | A | A |
| L'Ormetrou | à supprimer | P | P | P | P | P |
| Travail Ribault | supprimée | P | P | P | A | A |

Tableau 2 : Les fermes dites « supprimées » en 1810 sont toujours en activité en 1817 et plus tard. Pour alléger le tableau, seules les fermes « supprimées » du plan de 1810 présentes dans les sources ultérieures sont évoquées. P : présence, ferme en activité, habitée, ensemencée / A : absence, ferme détruite ou abandonnée

À l'époque de la réalisation du plan de 1835, le domaine de Chambord est sous séquestre depuis 1832. Un procès est en cours pour déterminer les droits de propriété entre l'État et le comte de Chambord. Pendant cette période, il est communément admis que peu de choses ont été faites pour la gestion forestière, hormis les autorisations de chasse³¹. Le plan de 1835 serait donc la preuve d'une sorte d'incompétence ou de mauvaise volonté des personnes chargées du domaine. La correspondance du chancelier Lemesle dans les années 1835-36 aborde les permissions de chasse (à tir) attribuées à différents aristocrates et les budgets alloués à l'entretien des fossés. La

30. SALNOVE Robert de, *La Vénerie royale*, Paris, A. de Sommerville, 1665, p. 401.

31. Information d'un agent forestier du domaine de Chambord.

lettre du comte de Pastoret, administrateur du comte de Chambord, à M. Bourcier lui indique qu'il peut, sur la permission du chancelier, « admettre à l'exercice de la chasse pour ce qui concerne les lapins, sangliers, loups, renards et oiseaux de proie seulement : MM. Le comte de Saumery, Faure et de Bagieux³² » pour la saison. Même si une grande part de cette correspondance se rapporte aux autorisations (et interdictions) de chasse, elle contient également des informations sur la forêt : « [...] l'avance faite par M. Mérault pour ce qui est relatif aux plants de bouleaux a été faite [...] »³³. Différents indices montrent la variété des boisements et la réalité de leur gestion, comme cette autorisation de « tirer le lapin seulement dans les sapinières de Chambord³⁴ ». Une lettre du 7 juillet 1838 expose les questions et les hésitations dans les aménagements à entreprendre à Chambord en fonction de l'âge des bois : « [...] modifier l'ordre successif d'aménagement [...]. Les coupes commenceraient en 1838 par le Bois quarré pour avoir égard à l'ancienneté relative qu'il paraît avoir [...] »³⁵. Ainsi, les signes de surface vagues et l'organisation peu précise du plan de 1835 ne rendent pas forcément compte d'une connaissance précise de l'état du parc, mais sont le reflet d'une part d'une organisation dépendant de plusieurs décideurs (régisseur, chancelier du conseil de famille, administrateur de bien...) et d'autre part d'un tâtonnement vers un aménagement forestier plus maîtrisé, tel qu'il apparaît dans la deuxième moitié du siècle. Par ailleurs, le régisseur Bourcier, en charge de la forêt de Chambord de 1821 à 1861 garantit la continuité dans les travaux engagés en transmettant son œuvre à son neveu Arnoult.

La série des cahiers des gardes forestiers du domaine de Chambord couvre – pour le XIX^e siècle – une période allant d'avril 1843 à novembre 1887, c'est-à-dire au moment de la reprise en main du parc d'abord par la commission de la souscription puis par le comte de Chambord, et est contemporaine des régisseurs Bourcier et Arnoult. Ces cahiers ont été écrits par dix gardes forestiers, logés aux pavillons des portes du parc, et renferment leurs activités journalières, rapportées de manière succincte ainsi que des procès-verbaux de délits commis dans les bois, étangs et rivière de Chambord. Nous y apprenons la reprise de la gestion forestière dans les années 1840 sous la tutelle de la commission chargée de l'acquisition du domaine pour le futur comte de Chambord. Les opérations de reboisement, déjà évoquées dans la correspondance de Lemesle, notamment dans la partie nord historiquement moins boisée, sont précisées par le forestier Millet : « du 11 [avril 1843] plantés du bouleau [sic] dans la plaine de Bournigal³⁶ » ; tandis que dans la partie sud, plus boisée, le forestier Durand réalise des tournées de surveillance des ventes : « du 29 [janvier 1844] En tournée dans les ventes en exploitation de la Motte de Vienne et du Travail-Ribault³⁷ ».

32. Lettre de Pastoret à Bourcier, 13 novembre 1835, AD41, 9 ETP 22, pièce 9.

33. Lettre de Pastoret à Bourcier du 27 avril 1836, AD41, 9 ETP 22, pièce 47.

34. Lettre de Lemesle à Bourcier, 10 juillet 1836, AD41, 9 ETP 22, pièce 66.

35. Lettre de Pastoret au comte de Broye, AD41, 9 ETP 23, pièce 267.

36. Cahier des gardes Victor Millet et Frédérie Gitteau, AD41 CH/41/0773-4.

37. Cahier du garde Constant Durand, AD41 CH/41/0773-1.

Les forestiers sont également chargés de surveiller ou d'accomplir de nombreux travaux de réfection des fossés et de remblais des routes : « Travaillé au remblait [sic] de la route de François 1^{er}³⁸ », et s'occupent du drainage des sols : « faire les fossées [sic] d'angle des ventes ordinaires³⁹ ». En l'état actuel des connaissances, les cahiers ne donnent pas d'information sur l'élaboration du parcellaire forestier, mais apportent un éclairage sur la gestion forestière quotidienne. On remarque en particulier l'entretien des routes, des fossés de drainage et de plantation, de remise en état du couvert forestier. En parallèle, les forestiers accompagnent les chasseurs en forêt. Par comparaison, les livrets journaliers des préposés aux Eaux et Forêts de Chambord dans la première moitié du XX^e siècle⁴⁰ montrent que ces derniers s'occupaient davantage de chasser les nuisibles et de protéger le domaine des actes de braconnage.

La dynamique d'aménagement du parc de Chambord au XIX^e siècle, illustré par les cartes et plans, est mieux explicitée encore par la lecture de sources écrites apportant un éclairage à plusieurs échelles des actions engagées au cours du siècle.

85

Si le château de Chambord a fait l'objet de nombreuses études, la genèse de la gestion forestière de son parc est moins bien connue. Les cartes et les plans anciens, utilisés comme une aide à la prospection pédestre par Louis Magiorani dans les années 2000, ont permis de questionner les dynamiques d'occupations du sol. Dans les documents d'aménagement forestier, notamment celui de 1998, ces sources permettent une première approche de l'évolution de l'emprise forestière à l'intérieur du parc. Croisées avec les sources écrites contemporaines, elles permettent d'évaluer la fiabilité de l'information cartographique. Les cartes et les plans constituent une source d'information continue, offrant une description physique de la zone étudiée : zones de végétation, hydrologie, bâti, voirie... Mais elles rendent également perceptibles des éléments du paysage passé - le découpage foncier, un paysage fonctionnel, la construction d'un milieu particulier- qui n'apparaissent pas de prime abord dans une approche archéologique limitée à l'ouverture de fenêtres d'étude sur le terrain⁴¹ et constituent donc une source d'information complémentaire précieuse pour l'archéologue qui étudie la fabrique du paysage. Au point de vue historique, les plans du parc de Chambord au XIX^e siècle apportent des informations sur la dynamique du front forestier au sein du parc. Ils témoignent tout d'abord d'une disparition : celle des fermes, emblématiques de l'organisation bipartite du parc, et de certaines structures marquantes du paysage, comme la canardière et les parquets à gibier, indiquant au passage un changement dans le type de chasse pratiquée à Chambord. Ils manifestent ensuite l'apparition d'un

38. Cahier des gardes Victor Millet et Frédéric Gitteau, 16 décembre 1844, AD41 CH/41/0773-4.

39. Cahier des gardes Victor Millet et Frédéric Gitteau, 9 mai 1845, AD41 CH/41/0773-4.

40. Archives départementales du Loir-et-Cher, série CH :41/0773- la plupart sont non cotés.

41. ROBERT Sandrine, BOISSINOT Philippe, CHOUQUER Gérard, AUBRY Laurent (dirs), *Sources et Techniques de l'Archéogéographie*, op. cit.

d'un espace unifié, converti en véritable forêt, et sa gestion envisagée à long terme (aujourd'hui, les terres et bruyères situées dans la partie nord sont incluses dans le parcellaire forestier). Le retour de Chambord dans le giron d'une même famille, en particulier d'une même personne, Henri d'Artois comte de Chambord, a permis le développement d'un projet cohérent de longue haleine. Au point de vue méthodologique, le caractère continu de l'information géographique et la possibilité d'intégrer ces sources à un système d'information géographique ne garantissent pas leur fiabilité. L'information planimétrique thématique peut être pondérée ou précisée par l'apport des sources écrites pour sortir d'une chronologie linéaire et mieux mesurer le rythme des processus de transformation, comme la disparition progressive des fermes ou la lente élaboration d'une gestion forestière en tant que telle. En archéologie, l'étude des cartes et des plans anciens s'ajoute à l'approche de terrain. Dans ce cas précis, ils pourront être croisés avec les données LiDAR (*Light Detection and Ranging*) et les données de la gestion forestière actuelle pour éclairer les dynamiques spatio-temporelles à l'œuvre dans le boisement du parc de Chambord.

Bibliographie

CHATENET Monique, *Chambord*, Paris, Patrimoine, 2001.

DAINVILLE François, *Le langage des géographes : termes, signes, couleurs des cartes anciennes : 1500-1800*, Paris, 1964.

GEORGE Pierre, VERGER Fernand (dirs), *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1970.

MAGIORANI Louis, « Un plan du parc de Chambord à la fin de l’Ancien Régime : le “rêve Polignac” », 2009. 87

MAGIORANI Louis, *Document final de synthèse*, Service régional de l’Archéologie du Centre-Val de Loire, 2009.

PELLETIER Monique, *Cartographie de la France et du monde de la Renaissance au Siècle des lumières*, Paris, Éditions de la Bibliothèque nationale de France, coll. « Conférences et Études », 2014.

ROBERT Sandrine, Philippe BOISSINOT, Gérard CHOUQUER, et Laurent AUBRY, *Sources et Techniques de l’Archéogéographie*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2012.

ROBERT Sandrine, Laurence COSTA (dirs), *Guide de lecture des cartes anciennes : illustrations dans le Val d’Oise et le Bassin parisien*, Paris, Errance, 2009.

SALNOVE Robert, *La Vénérie royale*, Paris, A. de Sommerville, 1665.

« Révision d’aménagement forestier de la forêt domaniale de Chambord », Domaine national de Chambord, Office national des forêts, 1998.